

Domaine Santé

Filière Technique en radiologie médicale

Sciences humaines et sociales 1

1. Caractéristiques du module

- Code :** S.RM.SO371.2202.F.20 **Degré d'études :** Bachelor Master
- Année académique :** 2020-2021 **Année d'études :** 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} **Crédits ECTS :** 4
- Type :** Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020
- Catégorie :** Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course
- Niveau :** Module de base Module d'approfondissement Module avancé
- Statut didactique :** Module type M1 Module type M2 Module type M3
- Organisation temporelle :** Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps
- Langue principale d'enseignement :** Français Allemand Anglais

2. Prérequis

- Avoir validé tous les modules théoriques de la 1^{ère} année Bsc et la FP 1 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis
 Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

- Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence : Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES* [Rapport final])

Objectifs généraux du module

- Connaître les principes fondamentaux de l'accueil et de la communication avec les patient-e-s et les exercer
- Appréhender les patient-e-s dans leurs multiples dimensions (bio-psycho-sociales)
- Concernant « INTERPROFESSIONNALITE BSc2 », consulter le descriptif en annexe
- Les objectifs d'apprentissages sont décrits dans le syllabus

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Les contenus d'enseignement et les productions attendus sont décrits dans le syllabus.

Exigences de fréquentation :

- **Pour les modalités pédagogiques suivantes, la présence ainsi que la participation sont obligatoires à 100% : pratiques simulées, ateliers d'habiletés cliniques et cours pratiques.**
Le non-respect de cette exigence sera sanctionné par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note F.
- **Pour les autres modalités pédagogiques, un taux de présence inférieur à 80% et/ou une participation jugée insuffisante ou inadéquate sont sanctionnés par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note F.**
Pour les absences sur motif valable, les modalités de rattrapage seront à définir par le responsable du module.

Haute école de santé
Genève

- **Concernant « INTERPROFESSIONNALITE BSc2 » :**

Les pratiques simulées interprofessionnelles des formules et leur préparation font l'objet d'une validation du professionnalisme et de la présence. Toute absence doit être justifiée. Les absences sans motif valable au sens de l'article 14 du règlement d'études entraînent une sanction portant sur la note du module (point 5 ci-dessous) et un travail complémentaire. En cas d'absence justifiée, le responsable de module peut demander un travail complémentaire.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. Sciences humaines et sociales 1** : un travail écrit produit en groupes à la fin du semestre 4.
- B. « INTERPROFESSIONNALITE BSc2 »** : Une évaluation du professionnalisme et de la présence, ainsi que le rendu du travail sur le shadowing.

L'étudiant-e qui par son comportement inadéquat ou un manque d'implication ne répond pas aux critères minimaux en terme de dynamique de groupe ne valide pas et doit présenter un travail complémentaire.

- **Le module est validé si l'étudiant-e obtient une note ECTS suffisante pour la partie A ainsi qu'une note ECTS suffisante pour la partie B.**
- **La note finale du module Science humaines et sociales 1 correspond à la moyenne des notes de la partie A et de la partie B.**
- **Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 ci-dessus doivent être satisfaites.**

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module Pas de remédiation

- Modalités : à définir
- Période : à définir

La remédiation peut porter soit sur la partie A (voir au point 5) soit sur la partie B (voir au point 5) soit sur les deux. Si elle porte sur la partie B, un complément écrit portant sur les lacunes sera demandé à l'étudiant-e.

En cas de réussite, elle permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E pour la partie A et/ou pour la partie B.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

- Modalités : La répétition peut prendre une forme particulière (projet individuel par exemple) ; les apprentissages attendus correspondront aux objectifs fixés et aux compétences visées. Les modalités seront précisées dans le document écrit et signé dont il est question ci-dessous
- Période : à définir

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Une bibliographie sera présentée aux étudiant-e-s au début du module et complétée durant le module.
- Elle figure dans le syllabus.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable du module : M. Basler

Enseignante référente « INTERPROFESSIONNALITE BSc2 » : S. Ardizzone

Enseignants :

- Ils sont nommés dans le syllabus

Descriptif validé le 20 août 2020 par

E. Fleury
Responsable de la filière

INTERPROFESSIONNALITE BSc2

9. Acquis de formation

Rôles majeurs exercés (adaptés selon CanMEDS, Ottawa 2005)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Rôle d'expert | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de promoteur de la santé |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de communicateur | <input type="checkbox"/> Rôle d'apprenant et de formateur |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de collaborateur | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de manager | |

Compétences principales visées (KFH, compétences finales pour les professions de la santé HES, 2009)

- Disposer des connaissances scientifiques nécessaires pour prendre des mesures préventives, diagnostiques, thérapeutiques, palliatives et de réhabilitation.
- Connaître les bases légales et les priorités de la politique de santé régissant le système suisse de soins et de protection sociale ainsi que les principes de son pilotage et ses limites ;
- Mener leur activité professionnelle dans le respect des bases légales, tout en évaluant l'efficacité et l'économicité ainsi que la qualité et l'adéquation des prestations fournies ou initiées ;
- Assumer la responsabilité pour leurs actes et reconnaître et respecter leurs propres limites ;
- Développer leur activité professionnelle par l'acquisition de savoirs scientifiques et mener une réflexion permanente sur leur pratique et qui conduit à l'actualisation des connaissances et aptitudes tout au long de la vie ;
- Chercher activement la collaboration interprofessionnelle et la coopération avec les autres acteurs du système de soins ;
- Présenter et documenter leurs actes de manière pertinente, être compris par les autres et connaître des instruments e-health pour la gestion des patients et des soins.

Objectifs généraux du sous- module

- Analyser des situations de collaboration IP vécues par des professionnel(le)s de santé, des patients et leurs proches dans un contexte de soins particulier.
- Identifier des stratégies et outils de travail en équipe TeamStepps® pour améliorer la collaboration IP, incluant les patients et leurs proches.
- Partager ses pratiques professionnelles en délimitant les rôles et responsabilités de chacun
- Intégrer dans sa démarche les représentations des publics visés (groupe populationnel, patient, proche aidant.)

10. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Facteurs humains ;
- Outils et stratégies de communication (TeamSTEPPS®)
- Rôles et responsabilités des professionnels de santé
- Raisonnement clinique ;
- Santé digitale

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Simulation interprofessionnelle en école (CIS)

Travail préparatoire aux simulations (lectures, scénario, e-learning)

Shadowing à réaliser pendant une période de formation pratique

11. Modalités d'évaluation et de validation

Se référer au point 5, page 2

12. Modalités de remédiation et de répétition

Se référer au point 6, page 2

13. Bibliographie principale

- Organisation mondiale de la Santé. (2015). Guide pédagogique pour la sécurité des patients: édition multiprofessionnelle.
- Agency for Healthcare Research and Quality. (2018). TeamSTEPPS®: National Implementation. Accès : <http://teamstepps.ahrq.gov/>
- Flin, R., Winter, J., Sarac, C., & Raduma, M. (2009). Human factors in patient safety: review of topics and tools. *World Health, 2*
- Henriksen, K., Dayton, E., Keyes, M., Carayon, P., & Hughes, R. (2008). Chapter 5. Understanding Adverse Events: A Human Factors Framework. *Patient Safety and Quality: An Evidence-Based Handbook for Nurses. Rockville (MD). Retrieved on March, 13, 2012.*
- Organisation mondiale de la Santé. (2015). Guide pédagogique pour la sécurité des patients: édition multiprofessionnelle.

La bibliographie complète se trouve sur la plateforme Moodle.

14. Responsable de la formation IP

Mme Patricia Picchiottino

Une liste des intervenants et des tuteurs sera remise à l'ouverture du module.